

Article sélectionné dans  
la matinale du 25/06/2016 [Découvrir l'application](http://ad.apsalar.com/api/v1/ad?re=0&st=359392885034&h=5bf9bea2436da250146b6e585542f4e74c75620e) (http://ad.apsalar.com/api/v1/ad?re=0&st=359392885034&h=5bf9bea2436da250146b6e585542f4e74c75620e)

## Londres, futur paradis fiscal de l'Europe ?

Derrière le risque de marginalisation de la City s'en cache un autre : celui de se lancer dans un dumping fiscal et réglementaire agressif pour s'imposer comme « le » paradis fiscal de l'Europe.

LE MONDE | 25.06.2016 à 12h03 • Mis à jour le 26.06.2016 à 09h09 | Par Anne Michel (journaliste/anne-michel/)



Devant le London Stock Exchange, la Bourse de Londres. Toby Melville/REUTERS

Il ne croyait pas si bien dire, Emmanuel Macron. Mais comme il a fait preuve de clairvoyance, ce 14 avril, en voyage à Londres, deux mois donc avant le « Brexit », en provoquant les Britanniques d'un : « *Vous ne voulez quand même pas devenir le "Jersey" ou le "Hongkong" de l'Europe ?* »

Car derrière le risque de marginalisation de la puissante City de Londres, qu'entendait dénoncer le ministre français de l'économie, en cas de divorce d'avec l'Union européenne (UE) – une marginalisation coûteuse en emplois et en points de croissance économique – se cache, en réalité, un autre risque. Celui-là est pernicieux, et surtout, lourd de conséquences pour l'ensemble de la communauté internationale, notamment européenne.

### Poreux et complaisant

Le risque est de voir le Royaume-Uni et son centre financier se lancer dans un dumping fiscal et réglementaire particulièrement agressif, pour s'imposer comme « le » paradis fiscal de l'Europe, plus poreux et complaisant encore qu'il ne l'est aujourd'hui envers l'argent sale, gris ou noir, issu de la fraude fiscale, des trafics ou de la corruption.

Un rapport de l'organisation non gouvernementale (ONG) anticorruption Transparency International révélait ainsi en mars que 40 000 propriétés de luxe à Londres sont détenues par des sociétés-écrans dans les paradis fiscaux.

**Lire aussi : Après le « Brexit », la City veut se battre à Bruxelles pour sauver sa peau**  
([economie/article/2016/06/25/apres-la-panique-la-city-veut-se-battre-a-bruxelles-pour-sauver-sa-peau\\_4958037\\_3234.html](http://economie/article/2016/06/25/apres-la-panique-la-city-veut-se-battre-a-bruxelles-pour-sauver-sa-peau_4958037_3234.html))

LE SCÉNARIO QUI  
DÉCOULE DU  
VOTE DU 23 JUIN  
PARAÎT, EN EFFET,

Le scénario qui découle du vote du 23 juin paraît, en effet, déjà très largement écrit. Le statut européen offrait jusqu'ici un certain nombre d'avantages : la suppression du « passeport européen », qui permet aux sociétés de l'UE de vendre des services financiers partout en Europe avec le même tampon réglementaire ; la possible délocalisation de grandes

DÉJÀ TRÈS  
LARGEMENT  
ÉCRIT

banques ou d'entreprises souhaitant avoir un pied dans le grand marché européen intégré, au plus près de l'euro... Leur perte devrait entraîner un choc de compétitivité violent au Royaume-Uni.

## La fiscalité comme variable d'ajustement

L'économie ayant déjà été tout entière dérégulée, et notamment le marché de l'emploi, le futur gouvernement britannique – dont on ne sait à quoi il pourrait ressembler, après le départ du premier ministre, David Cameron, annoncé pour l'automne – ne pourra pas agir sur le coût du travail, pour compenser l'effet de ce choc. La fiscalité, parmi les seules armes à sa main, pourrait donc s'imposer assez vite comme une variable d'ajustement.

LA TENTATION  
SERA GRANDE,  
POUR LA CLASSE  
POLITIQUE  
BRITANNIQUE, DE  
BAISSER  
DRASTIQUEMENT  
LE NIVEAU DES  
IMPÔTS

La tentation sera grande, pour la classe politique britannique, de baisser drastiquement le niveau des impôts, afin de retrouver de l'attrait aux yeux des entreprises et des investisseurs, au nez et à la barbe de ses voisins européens, sans concertation avec ces derniers.

Le taux d'imposition sur les sociétés outre-Manche est déjà très modéré, par rapport aux autres Etats membres. Il s'établit à 20 % aujourd'hui, loin des 33,3 % français, et doit même passer à 17 % en 2020... Soit le taux le plus bas des pays du G20 (groupe des vingt pays les plus riches).

Ce dumping fiscal serait d'autant plus dommageable que le Royaume-Uni ne dispose pas de règles fiscales « anti-abus » dites « CFC » (*Controlled Foreign Companies*) véritablement efficaces. Ces dispositions permettent en fait à un Etat de taxer les profits transférés par ses entreprises résidant dans des paradis fiscaux et obligent ces dernières à déclarer leurs montages fiscaux.



Un trader de la société ETX Capital au soir du référendum à Londres le 24 juin 2016. ADRIAN DENNIS / AFP

## Bataille réglementaire en vue

La tentation sera forte aussi, pour le Royaume-Uni, une fois qu'il sera affranchi des lois européennes, d'aller vers moins de réglementation et de régulation, tant en matière fiscale que dans la sphère financière.

Alors que les directives de Bruxelles cesseront de s'appliquer une fois rompues les amarres avec l'UE, vraisemblablement d'ici à deux ans, Londres pourra difficilement résister à la pression d'une City fragilisée par le Brexit.

En matière de fiscalité, c'est au niveau de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) que la bataille réglementaire se jouera. Le Royaume-Uni s'y retrouvera face aux pays de l'UE pour parler règles fiscales mondiales et lutte contre l'évasion et la fraude, avec un statut comparable à celui de la Norvège et de la Suisse actuellement. Et il y a fort à parier que les discussions seront tendues.

Que deviendra ainsi l'engagement pris par David Cameron et George Osborne, son ministre des finances, en faveur du fameux accord international censé contre les pratiques d'évasion fiscale des multinationales dit « BEPS » (*Base Erosion and Profit Shifting*, « érosion des profits et transfert des bénéfices ») ? Les blocages politiques à venir auront-ils raison des avancées constatées, ces derniers mois, en matière de lutte contre l'évasion et la fraude fiscales, à la faveur des scandales financiers « LuxLeaks » ou « Panama papers » ?

## Pression des lobbys financiers de la City

Dans le domaine financier, le risque est tout aussi grand de voir les dirigeants politiques de demain céder à la pression des lobbys financiers de la City, affranchis du carcan législatif européen et débarrassés du contre-pouvoir qu'a toujours exercé Bruxelles.

« *En cas de Brexit, l'influence du lobby financier sur la politique serait totale (...), le Royaume-Uni se lancerait dans la course au moins-disant fiscal et réglementaire (...). De tels conflits finissent toujours par affaiblir la démocratie, favoriser la concentration des richesses et renforcer les inégalités* », avait récemment mis en garde l'association britannique de référence Tax Justice Network.

SEULE UNE  
ACTION  
POLITIQUE FORTE  
ET COORDONNÉE  
DE L'UNION  
EUROPÉENNE  
POURRAIT AVOIR  
DE L'EFFET

Dans ce contexte, seule une action politique forte et coordonnée de l'UE pourrait avoir de l'effet. Seul un « bloc européen » uni à l'OCDE aura du poids. Uni et suffisamment courageux pour brandir la menace de mesures de rétorsion si les règles du jeu ne sont plus respectées par Londres. Comme, par exemple, le cas échéant, l'inscription éventuelle du Royaume-Uni sur la liste noire des paradis fiscaux opaques et non coopératifs en matière fiscale sur laquelle travaille actuellement Bruxelles...